



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Magali BORRE
Tél. : 03 87 34 33 13
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : magali.borre@moselle.gouv.fr
Réf. : MB/RS AT-L 12

SAS LOGANE IMMO
Ecoparc sud – Le Meltem B2
Rue Wangari Maathai
57140 NORROY LE VENEUR
A l'attention de Monsieur Christophe MICHEL

**Objet : Dossier de déclaration concernant la création d'un
lotissement de 10 lots à SAILLY-ACHATEL**

Metz, le 4 Juin 2014

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Création d'un lotissement de 10 lots sur la commune de SAILLY-ACHATEL

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 2 Juin 2014
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2014-00063
- Dossier réalisé par : ECOLOR

Votre dossier sera suivi par Magali BORRE.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SAILLY ACHATEL où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie pour information :

- Ecolor

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER